

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage
Echelle: 1 / 3 500ème



PLU approuvé par délibération
du conseil municipal du 30 mai 2013
Le Maire, Gérald HÉRAULT

- Zonage:**
- UAa / UAab / UAc: Centralités
 - UB / UBa: Tissu urbain historique
 - UC / UCa: Résidences d'habitat collectif
 - UDA / UDb: Sites avec potentiels de renouvellement urbain
 - UE: Quartiers à vocations mixtes
 - UF / UFa / UFb / UFc / UFd: Quartiers à dominante pavillonnaire
 - UI / UIa / UIb / UIc: Zones d'activités économiques
 - UL: Zones d'équipements d'intérêt collectif
 - N / Na / Nb / Nc: Zones naturelles
- Servitudes d'urbanisme particulières :**
- Emplacement réservé (Art. L.123-1-5, 8° du code de l'urbanisme) - Voir liste jointe au dossier
 - Périmètre d'attente (Art. L.123-2-a du code de l'urbanisme) - Voir rapport de présentation et règlement
- Dispositions réglementaires graphiques :**
- Espaces Boisés Classés à conserver ou à créer (Art. L.130-1 du code de l'urbanisme)
 - Espaces verts à protéger (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Alignements d'arbres à protéger (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Haie à créer
 - Limite de la protection des lisières de massifs boisés hors site urbain constitué
 - Ensemble bâti remarquable (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Ruelle à préserver (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Filet d'implantation obligatoire
 - Linéaires commerciaux (Art. L.123-1-5, 7°bis du code de l'urbanisme)
 - Périmètres des PPRI des vallées de l'Yerres et de la Seine
- Autres symboles :**
- Arbre remarquable isolé (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)
 - Bâtiment remarquable (Art. L.123-1-5, 7° du code de l'urbanisme)

Tableau des emplacements réservés:

Numéro	Destination	Surface approximative en m²	Bénéficiaire	Largeur approximative
1	Elargissement de voirie (trottoir), rue des Bois	92	Commune de Montgeron	0,4 mètres
2	Elargissement de voirie (trottoir), rue d'Eschborn	381	Commune de Montgeron	1,6 mètres
3	Elargissement de voirie (trottoir), rue du Général Leclerc	312	Commune de Montgeron	1,6 à 3 mètres
4	Elargissement de voirie, rue du Docteur Léon Deglaire	612	Commune de Montgeron	5 mètres
5	Elargissement de voirie (trottoir), rue du Général Leclerc / rue de Concy	410	Commune de Montgeron	1 à 1,5 mètres
6	Création d'une liaison de circulation douce (jonction des rues Villarspoulin et Bastien De Bez)	390	Commune de Montgeron	5 mètres
7	Elargissement de voirie (trottoir), rue du Moulin de Senlis	83	Commune de Montgeron	2 mètres



0 35 140m
1 / 3 500ème